|  |
| --- |
| **FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX** |
| Annonce de l’experience professionnelle de qualité |

Intitulé de l’institution/service :

Adresse complète :

No de téléphone :

La direction de l’institution / du service, confirme que :

Mme / M

candidat(e) à l’admission dans la filière travail social de la HES-SO effectuera l’intégralité ou une partie de son expérience professionnelle de qualité de 20 semaines\*

du au dans l’institution susmentionnée.

La personne de référence désignée pour accompagner le (la) candidat(e) sera

Mme / M (formation de ).

La direction de l’institution/ du service a pris connaissance des informations relatives à la réalisation de l’expérience professionnelle de qualité.

Nom et prénom du directeur :

Sceau et signature :

\* La **durée minimale de l’expérience professionnelle spécifique au domaine au sens large est de 20 semaines** en équivalant plein temps. Les 20 semaines doivent comporter au moins 10 semaines en continu dans le même lieu de pratique, le solde pouvant être composé d’expériences plus courtes. Il est également **possible de faire l’intégralité de l’expérience professionnelle préalable à l’entrée en formation de 40 semaines dans le domaine du social auprès du même employeur.**

Document à joindre à la présente: cahier de charges ou descriptif des tâches de la personne engagée.